



2022-69

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-deux, le 4 juillet à 18 heures 45.
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY23
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 28/06/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD,
Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Bernadette PELISSIER,
Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Sébastien GAGNE, Thierry SOLEILHAC,
Valérie GAGNE, Anne-Marie TORE, Sabine JOUVHOMME,

Excusés :

Miche BEGON qui a donné procuration à Christian GIRARD
Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE
Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY

**OBJET : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL AMENAGEMENT POLE SANTE PAR
REHABILITATION D'UN BATIMENT VACANT DANS LE CENTRE BOURG**

M. le Maire rappelle le projet de création d'un pôle santé et les différentes délibérations prises à ce sujet :

- Délibération 2021-47 du 28 mai 2021 : demande de subvention régionale
- Délibération 2021-81 du 1^{er} octobre 2021 : choix de la maîtrise d'œuvre
- Délibération 2021-106 du 14 décembre 2021 : demande de subvention DETR DSIL

Il rappelle ensuite la genèse du projet : Blavozy est une commune située à proximité immédiate de la RN 88 et compte une zone d'activités de plus de 2 000 emplois. Commune attractive, elle a su maintenir et développer l'ensemble des services à la population.

La question des services médicaux reste néanmoins fragile. Afin d'anticiper les choses et de répondre aux demandes des professionnels de santé pour travailler ensemble, la Commune de Blavozy porte un projet de création d'un pôle de santé dans les locaux de la Mairie. Occupé simplement au rez-de-chaussée, ce bâtiment, rénové dans les années 70, dispose de 2 niveaux de 400 m² chacun actuellement vacants par manque de confort.

Suite à la réunion d'une dizaine de professionnels de santé sur ce projet, en partenariat avec l'ARS et la Mission d'Accueil du Pays du Velay, la création de ce pôle de santé permettra d'apporter les services essentiels à la population à compter de 2023. Ce pôle de santé permettra aux professionnels de travailler ensemble et de bénéficier de services mutualisés. Cette réhabilitation permettra également de diminuer la vacance en centre-bourg. Ces travaux d'aménagements seront conduits en 2023.

Cette opération d'aménagement de ce bâtiment vacant permettra de rendre plus attractif le centre-bourg de Blavozy et d'attirer de nouvelles populations.



2022-69

Le budget prévisionnel de ce projet est évalué à 1 400 000.00 € HT.

DEPENSES PREVISIONNELLES	Description		Montant HT
	Travaux		1 400 000.00 €
	TOTAL		1 400 000.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Velay	66 000.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auvergne Rhône Alpes	250 000.00 €	Subvention sollicitée
	Etat DETR 2022	250 000.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	566 000.00 €	40 %
	Autofinancement	834 000.00 €	60 %
	TOTAL Financement	1 400 000.00 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- Approuve le plan de financement de l'opération sachant que la Commune assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel ;
- Sollicite la participation financière auprès du Groupe d'Action Locale du Velay au titre du programme LEADER et des autres financeurs publics.

Le Maire,
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 04/07/2022
Pour extrait certifié conforme